



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural



Réunion publique
Lancement de la consultation

Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays Loire Beauce

Mercredi 13 novembre 2024

Contact Pays Loire Beauce :
planclimat@paysloirebeauce.fr



Cofinancé par
l'Union européenne





- La **démarche Plan Climat**, ses grands jalons
- La **stratégie** choisie pour le territoire
- Le **programme d'actions** du Plan Climat
- La **consultation du public** : à vous la parole !
- Discussions et recueil des premiers avis



INTRODUCTION



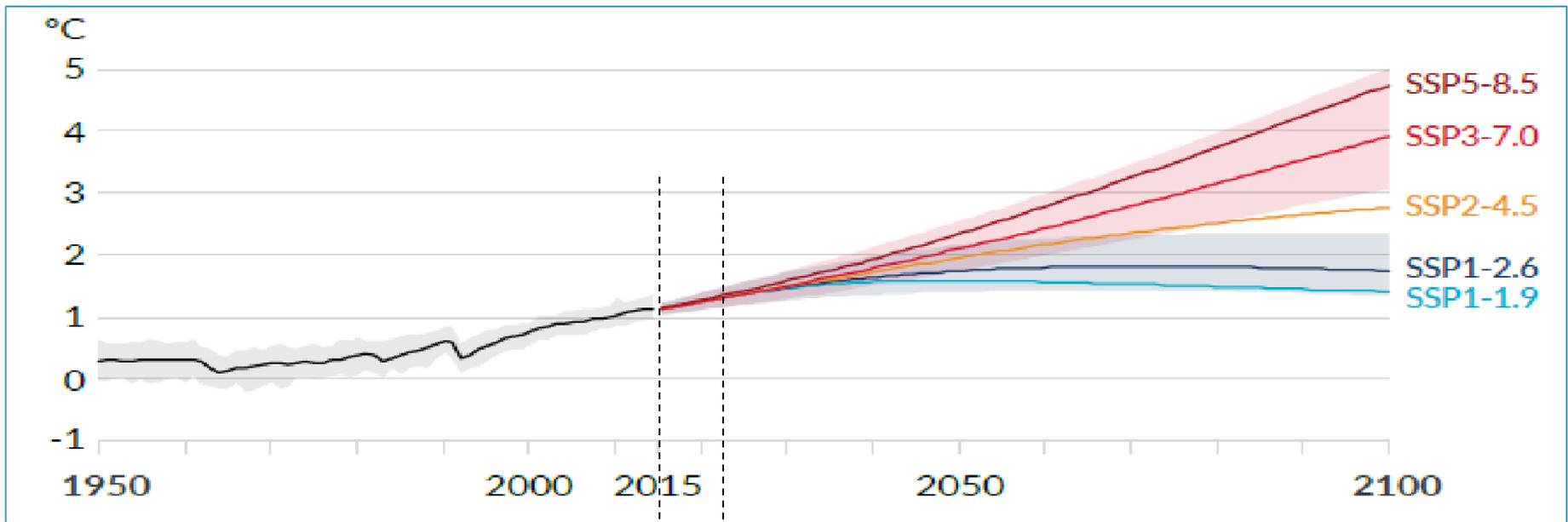
Un contexte d'urgence climatique globale

Objectif mondial :

Limiter le réchauffement planétaire à +2°C au maximum (Accord de Paris, 2015)

Constat du 6^{ème} rapport du GIEC (2021) :

- La température mondiale s'est déjà élevée de +1,2°C
- Une augmentation de +1,5°C sera atteinte à horizon 2030, quels que soient les scénarios d'action climatique globale



Report du GIEC (groupe 1) publié en 2021



Un contexte d'urgence climatique globale

- Des conséquences du réchauffement non linéaires
- Il y a des effets de seuil et d'emballement

→ Chaque dixième de degré compte
→ Chaque tonne de CO2 compte

Rapport spécial 1,5°C Chaque dixième de degré compte

	1,5°C	2°C
 Vagues de chaleur	Jusqu'à 1 mois	Jusqu'à 1,5 mois
 Disponibilité en eau douce en Méditerranée	-9%	-17%
 Pluie intenses	+5%	+7%
 Rendements agricoles	Blé -9% Maïs -3% Soja +6% Riz +6%	-16% -6% +7% +6%
 Montée des eaux	+40 cm	+50 cm
 Perte du corail	90%	98%



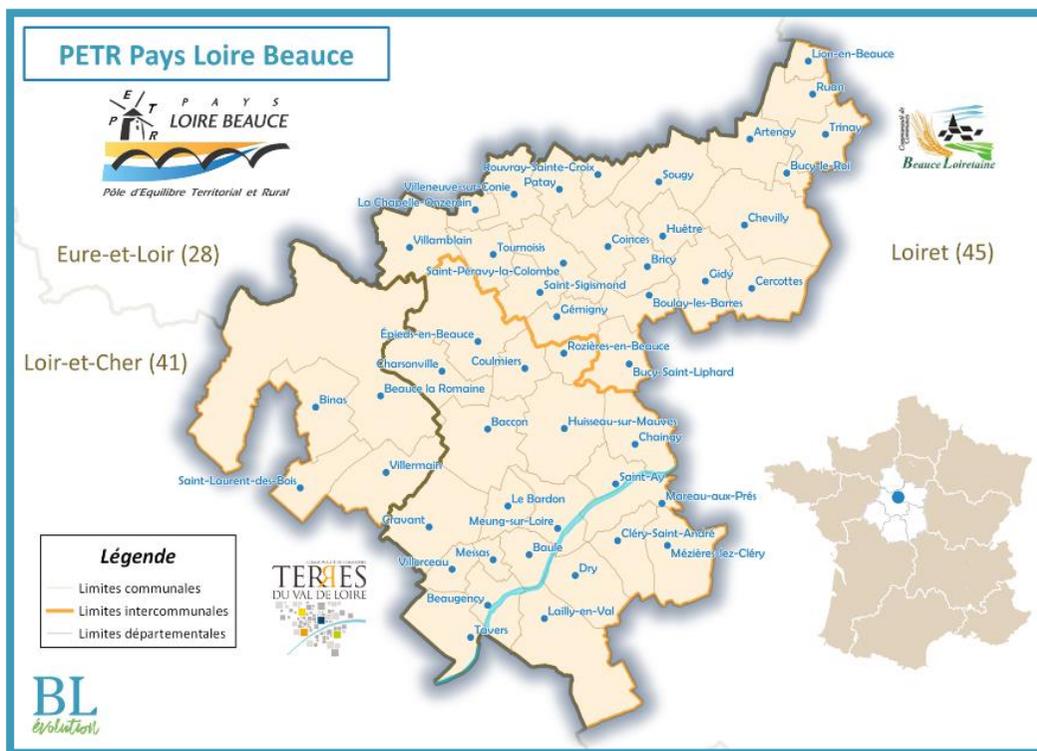
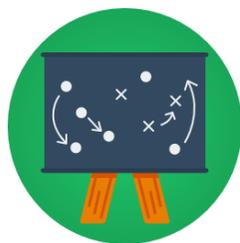
Un Plan Climat aux échelles multiples du Pays Loire Beauce

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Un projet territorial de développement durable, stratégique et opérationnel
- Obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants
- À l'échelle d'un territoire, sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués

→ **Le rôle du PETR et des EPCI = coordonner la transition écologique sur son territoire**

- Mis en place pour une durée de 6 ans





Le Plan Climat Air Énergie Territorial : les 5 axes forts



La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)



L'adaptation au changement climatique



La sobriété énergétique



Le développement des énergies renouvelables



La qualité de l'air

Climat

Energie

Air

Logement

Eau

Education

Précarité

Solidarité

Aménagement - urbanisme

Alimentation

Méthodes agricoles

Sols

Déplacements

ETC.



ÉTAPES



Diagnostic

Stratégie

Programme
d'actions

Évaluation environnementale

Mise en œuvre

2023

Fin 2023 - début 2024

1^{er} semestre 2024

2025-2030

Partage des enjeux et co-construction :
<https://planclimat-paysloirebeauce.fr>



Zoom sur le processus d'approbation de ce document

Arrêt en comité
syndical
26 juin 2024

Consultation PPA
(État, Région, MRAE)
3 mois - été

Consultation du public
(novembre - décembre)

Validation des
modifications en
comité
Début 2025

Ateliers citoyens - novembre 2023

NOVEMBRE 2023 : STRATÉGIE

1 atelier à Gidy (15 novembre)
34 personnes présentes



FÉVRIER 2024 : PROGRAMME D' ACTIONS

52 personnes différentes personnes
présentes au cours de ces 3 ateliers



Beauce la Romaine
Le 8 février
19 participants

Cercottes
Le 15 février
21 participants



Meung-sur-Loire
Le 22 février
19 participants



VISION STRATEGIQUE ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Stratégie validée en Comité de pilotage le 23 janvier 
2024



Quelques enjeux issus du diagnostic territorial

Énergie



Dépendance aux énergies fossiles :

75%

Pollutions ← → Approvisionnement



411 GWh
Production d'EnR =
15% de la
consommation
finale

Séquestration



Séquestration carbone
: **7% des émissions**
territoriales annuelles
de GES, soit 52 000
tonnes de CO₂ captées

Consommation par secteur - 2018

40% pour les transports routiers

27% pour le bâti et 26% pour l'industrie



Émissions par secteur - 2018

38% pour les transports routiers

25% pour l'industrie, 15% pour le bâti et 14% pour l'agriculture



Evolution consommations par an 2012-2018 : -0,02%/an
LTECV - objectif par an 2012-2030 : -1,2%/an

Evolution émissions par an 2015-2018 : +0,9%/an
SNBC - objectif par an 2015-2030 : -2,5%/an

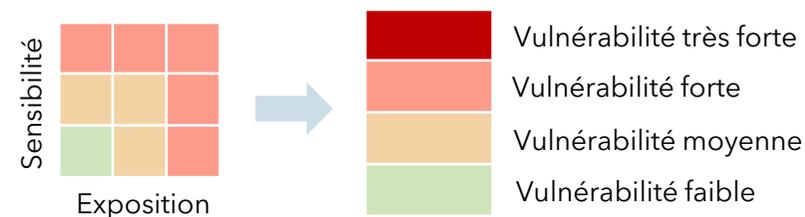


Vulnérabilité climatique

Aléa climatique / Aléa induit	Exposition du territoire à l'aléa		Niveau de sensibilité du territoire à l'aléa	Vulnérabilité <i>Sensibilité x exposition</i>		Secteurs exposés
	actuelle	future		actuelle	future	

	Retrait gonflement des argiles	Moyenne à forte	↗	Moyenne	Forte	↗	Logements et bâtiments / Infrastructures
---	---------------------------------------	-----------------	---	---------	-------	---	--

	Feux de forêts et cultures	Faible	↗	Forte	Forte	↗	Forêt / Biodiversité / Agriculture / Logements et bâtiments
	Éléments pathogènes et envahisseurs	Moyenne	↗	Forte	Forte	↗	Forêt / Biodiversité / Tourisme / Santé / Agriculture / Qualité des eaux



5 AXES STRATÉGIQUES



I. De nouvelles solutions de mobilités à travers le covoiturage, l'intermodalité et les infrastructures cyclables



II. Un habitat rénové à travers les mécanismes existants, et une sobriété partagée dans les consommations d'énergie et d'espaces



III. Un secteur agricole qui diminue ses impacts, anticipe les aléas à venir et participe à l'alimentation locale



IV. Vers une économie locale durable, circulaire, et accompagnée dans ses transformations



V. Des collectivités soucieuses de préserver les espaces naturels, partager la sobriété, et développer la production d'énergie renouvelable



Etat des lieux 2018

Consommation finale

2 786 GWh

Production d'énergie
renouvelable

411 GWh

Emissions de gaz à effet
de serre

751 000 tCO₂e

Objectif PLB 2030

Consommation finale

2 179 GWh

Production d'énergie
renouvelable

736 GWh

Emissions de gaz à effet
de serre

414 000 tCO₂e

-21%

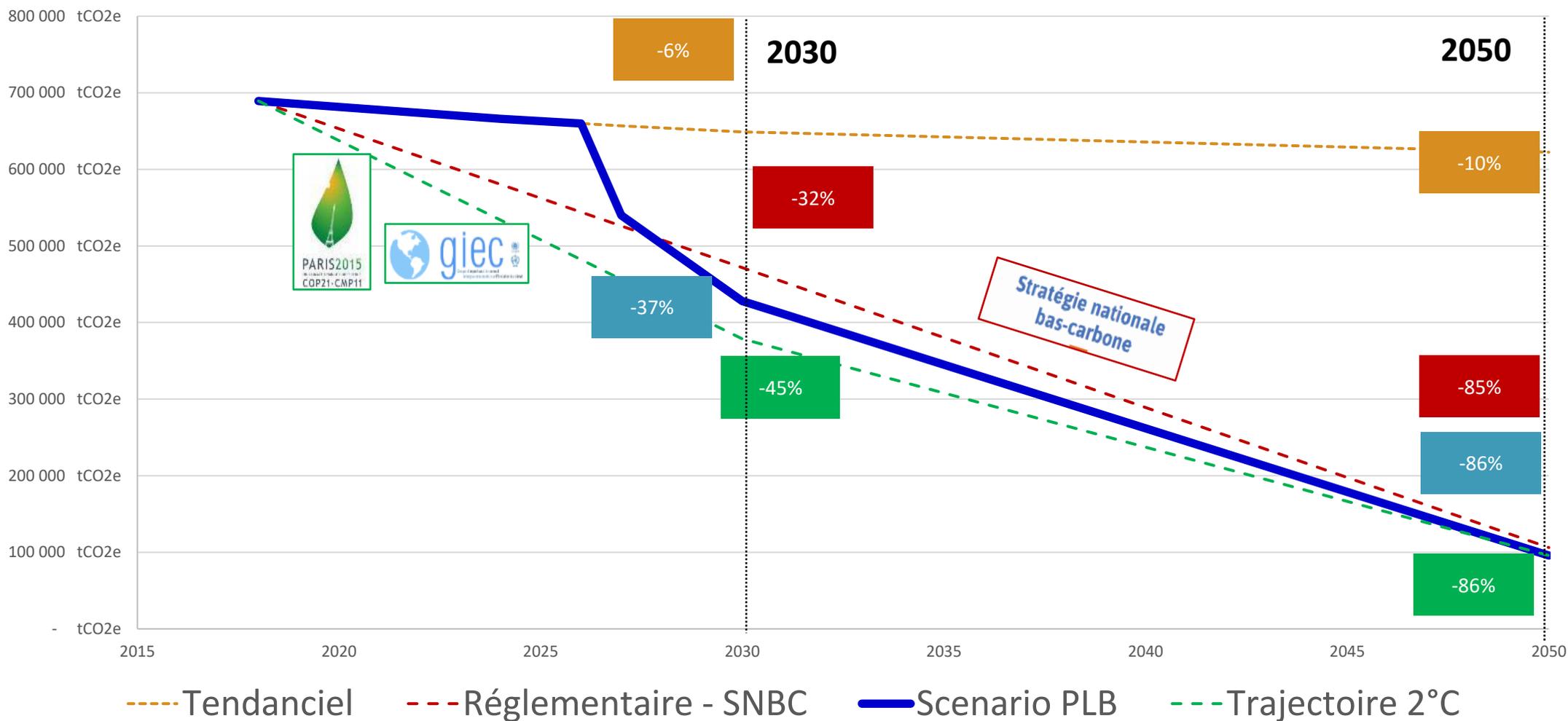
+79%

-37%

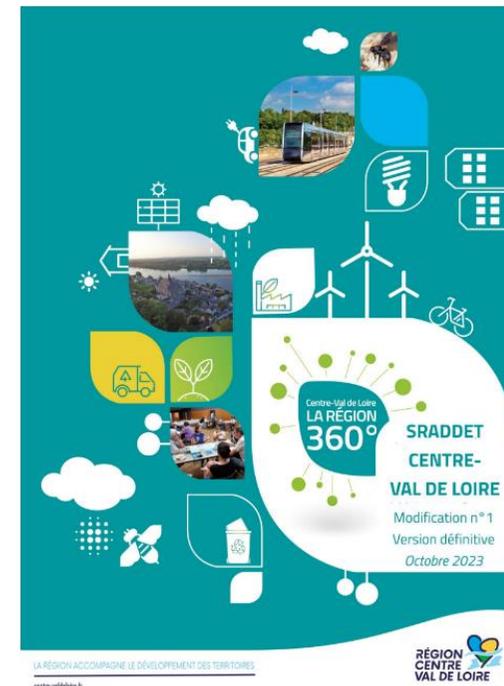
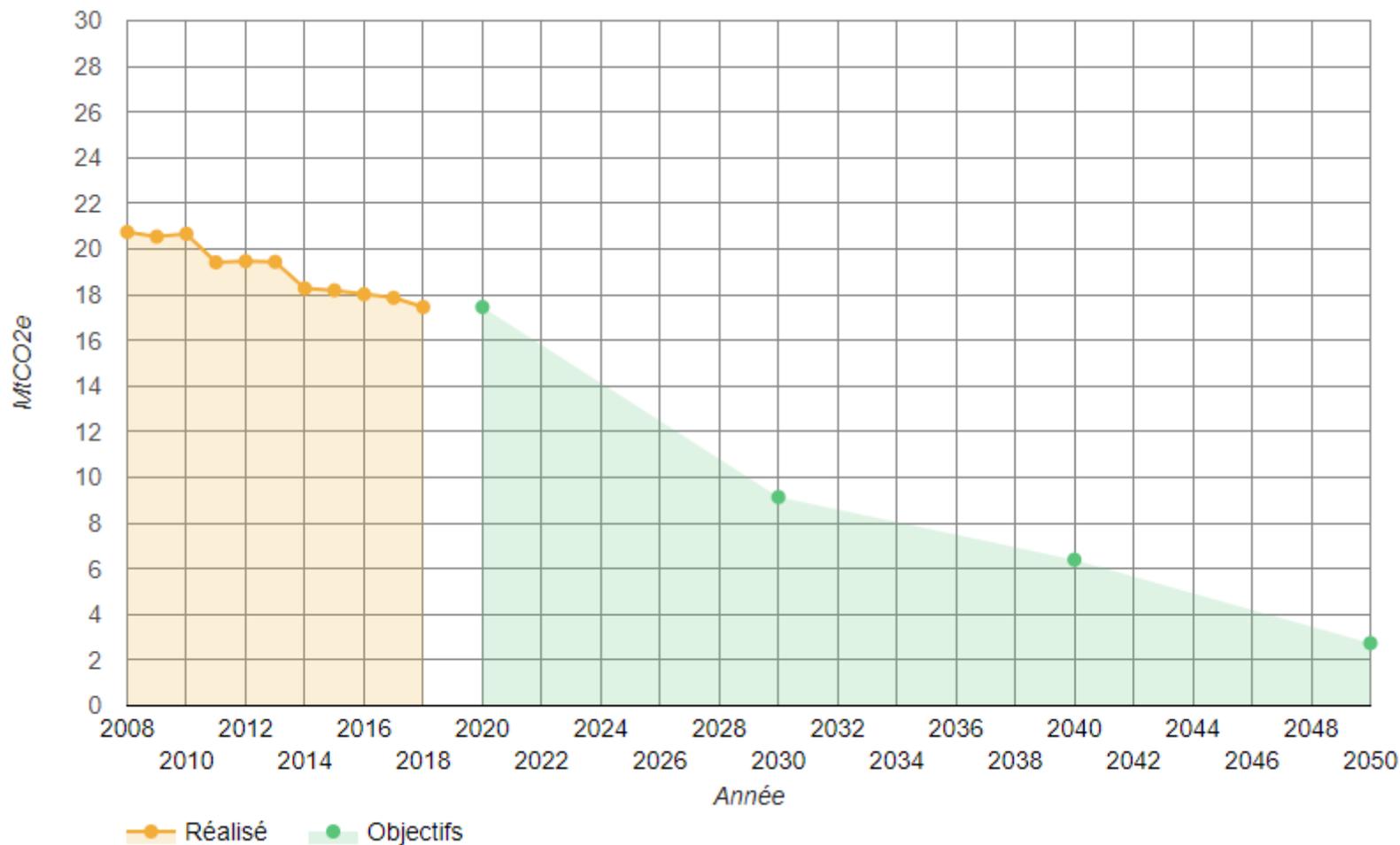
GWh : gigawattheure
tCO₂e : tonne de CO₂ équivalent



Trajectoire du PCAET comparée à la trajectoire tendancielle, aux objectifs de la SNBC appliqués au territoire, et aux trajectoires du GIEC appliquées au territoire – **Émissions de gaz à effet de serre - Objectifs par rapport à 2018**



Émissions de gaz à effet de serre Centre-Val de Loire



PROGRAMME D'ACTION 2025 – 2030 PROPOSÉ ET MOYENS ASSOCIÉS

Passage en revue des axes thématiques



7 AXES

déclinés en
27 ACTIONS

déclinées en
131 MESURES

MOBILITÉ DURABLE 

HABITAT DURABLE 

AGRICULTURE 

ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE 

ESPACES NATURELS 

ENERGIES RENOUVELABLES 

GOVERNANCE ET MOBILISATION 

Un programme hiérarchisé

3 catégories d'actions

Action prioritaire

Action engagée

Action moyen terme



De nouvelles solutions de mobilités à travers le covoiturage, l'intermodalité et les infrastructures cyclables



N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
MOB1	Action prioritaire	Favoriser le développement du vélo pour les trajets courte distance	PETR + EPCI
MOB2	Action prioritaire	Renforcer les solutions de transport durable	EPCI
MOB3	Action engagée	Développer le covoiturage professionnel comme personnel	EPCI
MOB4	Action moyen terme	Offrir des solutions alternatives à la voiture	PETR + EPCI
MOB5	Action moyen terme	Apaiser les centres urbains	Communes

MOBILITÉ DURABLE

Mesures phares	Mesures concrètes
<p>MOB1 – 3 : Réaliser un Schéma Directeur Cyclable (SDC) pour la CCTVL : maillage territorial, cohérence, interconnexion, desserte des zones d'activité, stationnement vélo...</p> <p>S'adosser au Schéma Départemental de Mobilité pour réaliser un Plan de Mobilité Simplifiée sur la CCBL</p>	<p>MOB1 – 1 / MOB4 – 13 / MOB4 – 15 : Sensibilisation & communication</p>
<p>MOB1 – 4 / MOB3 – 12 / MOB 4 – 19 / MOB 4 – 20 : Travaux d'infrastructures (suivant plans)</p>	<p>MOB1 – 2 : Soutenir et mettre en place des pédibus / vélobus</p> <p>MOB1 – 5 : Mettre à disposition des vélos en location longue durée.</p> <p>CCBL : à l'horizon 2030 après construction des pistes cyclables</p> <p>CCTVL : 30 VAE en location longue durée (entretien compris) en expérimentation</p>
<p>MOB2 – 7 : Plaidoyer pour une meilleure offre de transport en étoile autour de la métropole, type SERM (service express régional métropolitain)</p>	<p>MOB3 – 11 : Poursuivre l'expérimentation BlaBlaCar Daily (CCTVL) et, suivant les retours d'expérience, envisager de le mettre en place sur la CCBL</p> <p>MOB4 – 14 : Inciter les entreprises à mettre en place des Plans de Déplacement Entreprise et Inter-entreprise (PDE/PDIE)</p>
	<p>MOB4 – 16 : Expérimenter l'autopartage (CCTVL)</p> <p>MOB4 – 17 : Maintenir et augmenter l'offre de Transport A la Demande (TAD)</p> <p>MOB4 – 19 : Installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques</p>
	<p>MOB5 – 22 : Réduire la vitesse des voitures en centre-ville, encourager les communes à mettre en place des zones 30</p> <p>MOB5 – 23 : Mettre en place des "rues aux écoles" dans les rues le permettant</p>





N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
HAB1	Action prioritaire	Développer massivement la rénovation des bâtiments	PETR
HAB2	Action engagée	Préserver l'eau en agissant au niveau de l'habitat	PETR + EPCI
HAB3	Action moyen terme	Tendre vers un habitat exemplaire pour les constructions neuves	PETR + EPCI

Mesures phares	Mesures concrètes
<i>HAB1 – 28</i> : Poursuivre les réflexions afin d'impliquer les territoires vers le déploiement du Pacte Territorial France Renov' (OPAH)	<i>HAB1 – 27</i> : Former les artisans à la transition énergétique (formation initiale et continue)
<i>HAB2 – 34</i> : Préparer la prise de compétence eau potable en 2026 (CCTVL)	<i>HAB2 – 31</i> : Sensibiliser à la sobriété d'usage de l'eau dans le résidentiel et à la gestion de l'eau à la parcelle <i>HAB2 – 32</i> : Proposer la distribution de kits d'économies d'eau pour initier l'équipement en matériel économe (CCBL)
<i>HAB2 – 35</i> : Renouveler les réseaux d'eau potable pour améliorer les rendements et la qualité de l'eau	<i>HAB3 – 40</i> : Limitier les consignes de chauffage des bâtiments publics à 19°C
<i>HAB3 – 41</i> : Accompagner le développement de filières durables (matériaux bio-sourcés) sur le territoire (PETR)	



Un secteur agricole qui diminue ses impacts, anticipe les aléas à venir et participe à l'alimentation locale



N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
AGRI1	Action prioritaire	Encourager la production et consommation alimentaire locale citoyenne	PETR + EPCI
AGRI2	Action prioritaire	Réduire les consommations d'eau de l'agriculture et s'adapter aux changements climatiques	Chambre d'Agriculture
AGRI3	Action engagée	Accompagner le secteur agricole dans ses changements de pratiques	Partenaires
AGRI4	Action moyen terme	Encourager la production et consommation alimentaire locale publique	CCTVL

AGRICULTURE

Mesures phares	Mesures concrètes
<p>AGRI1 – 46 : Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Loire Beauce</p>	<p>AGRI1 – 45 : Développer les jardins partagés</p>
<p>AGRI4 – 57 : Encourager les cantines à s'approvisionner localement AGRI4 – 58 : Développer les cuisines locales à l'échelle du territoire</p>	<p>AGRI2 – 47 : Travailler avec la Chambre d'Agriculture pour sensibiliser et encourager les agriculteurs à anticiper les impacts du changement climatique AGRI2 – 48 : Développer la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture</p>
	<p>AGRI3 – 52 : Soutenir la transmission des exploitations et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs AGRI3 – 56 : Soutenir le développement de pratiques agroécologiques</p>





Vers une économie locale durable, circulaire, et accompagnée dans ses transformations



N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
ECO1	Action prioritaire	Soutenir le tissu économique local	EPCI + PETR
ECO2	Action prioritaire	Renforcer le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition écologique et énergétique, développer les activités économiques bas carbone et encourager la réparation et la réutilisation	EPCI + PETR
ECO3	Action engagée	Réduire les déchets produits sur le territoire	EPCI
ECO4	Action moyen terme	Accompagner les industries et les Zones d'Activité Économique, soutenir leurs efforts de décarbonation	EPCI + PETR

Mesures phares	Mesures concrètes
<p><i>ECO2 – 63</i> : Concrétiser le projet de ressourcerie issu du programme LIFE LETsGO4Climate sur la CCBL</p>	<p><i>ECO1 – 61 / ECO2 – 66 / ECO3 – 69 / ECO3 – 71</i> : Sensibiliser le grand public, éco-défis <i>ECO3 - 72</i> : Installer un compost / école et sensibiliser contre le gâchis alimentaire dans les écoles / cantines <i>ECO4 – 75</i> : Accompagner la formation aux nouveaux métiers liés à la transition (et à la biodiversité), inciter les acteurs économiques au changement</p>
<p><i>ECO4 – 73</i> : Limiter et encadrer l'accueil de hangars logistiques par zonage PLUi-H (favoriser les activités de production)</p>	<p><i>ECO2 – 65</i> : Soutenir et accompagner l'émergence des projets d'ESS sur le territoire</p>
<p><i>ECO4 – 74</i> : Écologie Industrielle et Territoriale (collaboration territoriale d'optimisation des flux de matières eau, énergie, autres ressources, déchets) : créer une plateforme numérique collaborative type "bourse aux matériaux"</p>	<p><i>ECO4 – 79</i> : Étudier le potentiel de valorisation des combustibles solides de récupération (CSR)</p>





N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
NAT1	Action moyen terme	Mieux connaître, gérer et relier les espaces naturels afin d'améliorer leur protection	PETR + EPCI
NAT2	Action moyen terme	Préserver la ressource en eau	Collectivités

ESPACES NATURELS

Mesures phares	Mesures concrètes
NAT1 – 84 : Restaurer et créer des continuités écologiques (trames vertes et bleues) identifiées dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLUi)	NAT1 – 81 : Réaliser un diagnostic des continuités écologiques , haies et zones humides , et une cartographie des ruissellements pour savoir où planter les haies en priorité (CCTVL)
NAT2 – 92 : Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles et leurs abords	NAT1 – 83 : Favoriser la continuité écologique : Inciter à la plantation de haies, la végétalisation , le choix des bonnes essences
	NAT1 – 86 : Rénover les berges / chemin de halage de la Loire
	NAT1 – 87 : Encourager la réalisation d'Inventaires de Biodiversité Communale (IBC) / Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
	NAT2 – 93 : Étudier et proposer des adaptations face aux impacts du changement climatique sur le traitement de eaux usées et sur la REUT (notamment au niveau industriel)





N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
ENR1	Action engagée	Accompagner la production d'énergie renouvelable	EPCI
ENR2	Action engagée	Développer la production d'électricité renouvelable	Partenaires
ENR3	Action engagée	Développer la production de chaleur renouvelable	Partenaires
ENR4	Action moyen terme	Développer la production de gaz renouvelable	Partenaires

Mesures phares	Mesures concrètes
<i>ENR2 – 100 / ENR2 – 101</i> : Photovoltaïque, éolien	<i>ENR2 – 99</i> : Développer le photovoltaïque au sol : uniquement en zone dégradée, déjà artificialisée, n'impliquant pas de consommation foncière
<i>ENR3 – 103 / ENR3 – 104</i> : Géothermie, solaire thermique, biomasse	<i>ENR1 – 95 / ENR1 – 96 / ENR1 – 98</i> : Accompagnement citoyens , participation citoyenne, visites de chantier
<i>ENR2 – 102 / ENR4</i> : Hydrogène vert, méthanisation	<i>ENR1 – 97</i> : Connaître et envisager une coopération avec la SEM Loiret Énergies
	<i>ENR4 – 105</i> : Former et accompagner la montée en compétence des élus sur le potentiel méthanogène des CIVEs





N° action	Priorisation action	Nom action	Porteur action
GOUV1	Action prioritaire	Définir des orientations globales pour l'exemplarité des collectivités	PETR
GOUV2	Action moyen terme	Agir concrètement pour rendre les collectivités exemplaires	Collectivités
GOUV3	Action engagée	Rendre les habitants acteurs du Plan Climat, les impliquer dans la gouvernance, et agir collectivement	Collectivités
GOUV4	Action prioritaire	Sensibiliser massivement les habitants aux enjeux de la transition écologique	Collectivités, communes
GOUV5	Action prioritaire	Intégrer tous les enjeux de la transition écologique, au-delà de l'énergie et du climat	Collectivités

Mesures phares	Mesures concrètes
<p><i>GOUV1 – 109</i> : Avoir une personne référente sur la Transition écologique et énergétique par EPCI et commune</p> <p><i>GOUV3 – 119</i> : Favoriser l'implication citoyenne en Comité de pilotage du Plan Climat</p>	Sensibilisation massive (mesure transversale)
<p><i>GOUV2 – 112</i> : Rénover les bâtiments publics (thermique, énergétique, récupération eau de pluie, prise en compte de la biodiversité, déconnexion des gouttières...)</p>	<p><i>GOUV1 – 111</i> : Encourager la présentation de budgets verts pour les collectivités locales</p> <p><i>GOUV2 – 113</i> : Mettre en place de l'écopâturage</p> <p><i>GOUV2 – 115</i> : Inciter à réduire l'éclairage public et renouveler le parc ancien, avec prise en compte de la biodiversité / trame noire. Inciter au label ville et villages étoilés</p>
	<p><i>GOUV3 – 123</i> : Accompagner et suivre les collectifs issus de la démarche LIFE LETsGO4Climate (association ALBATRE)</p>



PROCHAINES ETAPES

Approbation réglementaire, consultation et mise en œuvre

Prochaines étapes

Phase d'approbation réglementaire



Mise en œuvre du Plan Climat 2025-2030



CONSULTATION JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE



CONSULTER LES DOCUMENTS DU PCAET

CE SOIR
13 novembre
2024

Mis à disposition au fond de la salle

EN LIGNE

Documents téléchargeables depuis le site du
PETR Pays Loire Beauce :
<https://www.paysloirebeauce.fr/actualite/donnez-votre-avis/>



EN PHYSIQUE

Au siège du PETR, sur rendez-vous
2 rue du Général Lucas, 45130 SAINT-AY
02.38.46.01.70

NOUS DONNER VOTRE AVIS

2 carnets de consultation au fond de la salle

Via ce questionnaire :
<https://forms.gle/t9jt5dgTpXw7vPNz9>

